



CONFÉRENCE
INTERMEDITERRANÉENNE
COMMISSION



“PRIX MÉDITERRANÉENS”

I. Cadre.

En Espagne, l'Andalousie est une région historiquement et internationalement reconnue, non seulement dans la Méditerranée mais dans le reste du monde. C'est aussi un espace de coexistence et de respect des différentes cultures qui l'ont habitée à travers l'Histoire.

Sur la base de cet héritage, la Junta de Andalucía (Gouvernement régional de l'Andalousie, Espagne), à travers la Fondation des Trois Cultures de la Méditerranée, a l'honneur de présenter l'appel à candidatures de la 1^{ère} Édition des Prix Méditerranéens, sous les auspices de la Commission Interméditerranéenne de la Conférence des Régions Périphériques et Maritimes.

En accord avec le «**Nouvel Agenda pour la Méditerranée**» approuvé en 2021, année du lancement de ces Prix, nous souhaitons contribuer à relancer et renforcer le partenariat stratégique entre l'Union Européenne et ses partenaires du Sud en unissant nos forces dans la recherche des réponses communes aux défis mondiaux.

Pour atteindre cet objectif, ces **Prix Méditerranéens** sont créés comme un outil pour rendre visibles les meilleures pratiques en Méditerranée dans les domaines inclus dans l'agenda européen et méditerranéen.

Le **but** de ces Prix, qui naissent maintenant avec un caractère marqué de durabilité dans le temps, est de **reconnaître le travail de personnes et/ou d'institutions, d'entreprises et d'autres organisations qui, par sa trajectoire, ont contribué à renforcer l'identité méditerranéenne, à promouvoir un développement durable et intégré sur toutes ses rives, à favoriser la paix, le dialogue interculturel et interreligieux dans le bassin méditerranéen**, en se concentrant sur les éléments qui nous sont communs afin de surmonter ce qui nous sépare.

Les **candidats** peuvent soumettre leurs candidatures ou être proposés par un tiers dans **l'une ou les deux catégories** existantes. Les candidatures ou propositions peuvent être soumises par les gouvernements nationaux, régionaux ou locaux; institutions académiques ou culturelles; les membres du jury; d'entreprises et d'autres organisations ou des particuliers, de n'importe où dans le monde. **Les candidats des membres qui composent le jury ne seront pas recevables.**

Les **personnes et/ou institutions, d'entreprises et d'autres organisations récompensées doivent obligatoirement appartenir à l'un de ces pays côtiers méditerranéens**: Espagne, France, Monaco, Italie, Malte, Slovaquie, Croatie, Bosnie-Herzégovine, Monténégro, Albanie, Grèce, Chypre, Turquie, Syrie, Liban, Israël, Palestine, Egypte, Libye, Tunisie, Algérie et Maroc. De plus, **la Jordanie et la Mauritanie** sont incluses en tant que membres de l'ARLEM (Assemblée Régionale et Locale Euro-méditerranéenne) et le **Portugal**.

La **formule de dépôt des candidatures** se fera en remplissant le formulaire prévu à cet effet hébergé sur le web: <https://premiosdelmediterraneo.org/>. De même, une lettre de candidature sera envoyée via ledit formulaire dans l'une des langues suivantes: espagnol, anglais ou français.

Avant d'envoyer la candidature, il faut accepter l'avis juridique et la politique de confidentialité sur le site web: <https://premiosdelmediterraneo.org/>. La candidature recevra un accusé de réception de sa candidature par e-mail, sinon, il devra envoyer un e-mail à premiosmed@tresculturas.org, indiquant qu'il a soumis sa candidature et qu'il n'a pas reçu d'accusé de réception. Dans le cas où la candidature est présentée par un tiers, elle doit avoir le consentement du candidat proposé.

Le courrier électronique: premiosmed@tresculturas.org sera l'adresse à contacter pour signaler tout incident technique ou toute question relative à ces Prix.

La lettre de candidature qui, si elle est présentée par une institution, une entreprise ou une autre organisation, doit être rédigée sur le papier à en-tête officiel et, dans tous les cas, signée et tamponnée, si possible. Cette lettre doit contenir au moins les informations suivantes:

- **Nom, prénom, nationalité** et/ou raison sociale de la personne/institution, de l'entreprise ou d'une autre organisation qui se présente ou, le cas échéant, dont la candidature est proposée.
- Coordonnées de **contact** (e-mail et numéro de téléphone au minimum) de la personne/institution, de l'entreprise ou d'une autre organisation qui se présente ou, le cas échéant, dont la candidature est proposée.
- **Catégorie et Prix** auxquels la candidature est présentée.
- **Exposé motivé** d'au moins 300 mots et d'au plus 500 sur les mérites de la personne/institution, de l'entreprise ou d'une autre organisation candidat, accompagné d'un dossier / mémoire à l'appui (reportages photographiques, vidéos, etc.) de ces mérites s'il s'agissait d'une institution, de l'entreprise ou d'une autre organisation, ou un CV le plus détaillé possible dans le cas d'une personne, comportant dans les deux cas, le cas échéant, des soutiens à la candidature qui endossent et justifient les mérites invoqués dans la motivation.

II. **Catégorie:**

Catégorie 1. Prix à caractère institutionnel pour les institutions, les entreprises ou d'autres organisations, ainsi que pour les personnes.

- **Prix Méditerranéen Digital (PMD).** Les projets d'institutions ou d'entreprises (qu'il s'agisse de PME, de micro-PME, de coopératives, etc.) ou d'autres organisations, ainsi que pour les personnes, qui contribuent à accroître la compétitivité ou à améliorer les services grâce à la digitalisation seront récompensés.
- **Prix Méditerranéen Vert (PMV).** Les projets d'institutions ou d'entreprises (qu'il s'agisse de PME, de micro-PME, de coopératives,

etc.) ou d'autres organisations, ainsi que pour les personnes, qui contribuent à réduire l'empreinte écologique ou l'impact environnemental en Méditerranée et à en faire un espace plus durable seront récompensés.

- **Prix Méditerranéen des Femmes (PMF).** Destiné aux projets d'institutions ou d'entreprises (qu'il s'agisse de PME, de micro-PME, de coopératives, etc.) ou d'autres organisations, ainsi que pour les personnes, qui favorisent la valorisation des femmes à tous les niveaux de l'activité économique, culturelle, scientifique ou universitaire, en contribuant à la réduction dans la Méditerranée des obstacles existants à l'accès des femmes, notamment celles des zones rurales, à l'ensemble de leur potentiel et de leurs ressources, sans discrimination fondée sur le sexe.
- **Prix de la Solidarité Méditerranéenne (PSM).** Destiné aux projets d'institutions ou d'entreprises (qu'il s'agisse de PME, micro-PME, de coopératives, etc.) ou d'autres organisations, ainsi que pour les personnes, qui soutiennent des actions de solidarité, notamment dans le contexte de la pandémie COVID-19, ou pour réduire les disparités économiques, sociales, culturelles et académiques ou de toute autre manière entre les différentes rives de la Méditerranée.
- **Prix de l'Identité Méditerranéenne (PIM).** Destiné aux projets d'institutions ou d'entreprises (qu'il s'agisse de PME, de micro-PME, de coopératives, etc.) ou d'autres organisations, ainsi que pour les personnes, qui promeuvent les valeurs, les traditions, les aspirations et les attitudes des peuples de la Méditerranée, en contribuant à mettre en valeur et à souligner leurs singularités, les relations entre leurs peuples, la créativité, les arts et les sciences, et la pensée qui, au fil des siècles, ont façonné le mode de vie méditerranéen.

Catégorie 2. Prix *ad personam*.

- **Prix Méditerranéen de l'Année (PMA).** Ce Prix récompense la trajectoire d'une personne ou d'un groupe de personnes pour leur implication, leur engagement et leur dévouement à contribuer à faire de la Méditerranée un espace meilleur dans n'importe lequel des domaines de la catégorie 1.

III. Critères d'évaluation que le jury prendra en compte dans sa décision selon le barème suivant.

CANDIDATURE: NOM, PRÉNOM ET/OU RAISON SOCIALE DE LA PERSONNE/INSTITUTION, ENTREPRISE OU D'UNE AUTRE ORGANISATION						
CRITÈRE À ÉVALUER (Notation de 1 à 5, 1 étant le minimum.)	MODALITÉS DES PRIX					
	PMD	PMV	PMM	PMSOL	PIM	PMA
1. Caractère innovateur de la personne/institution, de l'entreprise ou d'une autre organisation proposée.						
2. Qualité du travail ou des actions réalisées.						
3. Respect de la valeur artistique, culturelle, sociale ou environnementale.						
4. Authenticité et intégrité de la proposition.						
5. Dimension européenne et surtout méditerranéenne.						
6. Durabilité, responsabilité sociale,						

transférabilité et possibilité de reproduire les actions ou initiatives proposées.						
7. Bons résultats et bonnes pratiques atteints, notamment en ce qui concerne l'engagement et la participation des citoyens aux actions ou activités.						
TOTAL DES POINTS OBTENUS						

IV. Procédure de sélection des candidats.

Le jury, pluridisciplinaire et doté d'une présidence et d'un secrétariat, sera composé par des représentants d'entités régionales, nationales, européennes et internationales qui partagent ou promeuvent les principes de collaboration entre les peuples et les civilisations des pays riverains du bassin méditerranéen afin de transformer cette région en un espace de dialogue, d'échange et de coopération dans lequel la paix, la stabilité et la prospérité sont garanties, en tenant compte également, dans le cadre de la relance de COVID-19, des objectifs définis dans le Nouvel Agenda pour la Méditerranée, en termes de relance verte, numérique, résiliente et équitable, guidée par l'Agenda 2030 pour le développement durable, l'Accord de Paris et le Pacte vert pour l'Europe.

Tout membre du jury qui, le cas échéant, a proposé une ou des candidatures doit être empêché de voter sur la modalité du ou des Prix auxquels cette ou ces candidatures concourent.

Afin de remplir ses fonctions de sélection des candidatures présentées, le jury peut être assisté par des entités ou des personnes qui ne sont pas membres du jury et qui, sur la base de leurs connaissances de l'ensemble ou de chacun des sujets couverts par les Prix ou en raison de la spécialisation de leur activité professionnelle ou de leur domaine de compétence, peuvent fournir des conseils dans l'évaluation de ces candidatures.

Chaque demande sera évaluée en lui attribuant une note maximale de 5 points pour chaque critère, conformément aux dispositions de la section III.

La voix du président du jury est prépondérante.

Les lauréats doivent accepter le Prix par lettre adressée à la Fundación Tres Culturas del Mediterráneo, à l'adresse e-mail: **premiosmed@tresculturas.org** ou, le cas échéant, par courrier à l'adresse c/ Max Planck nº 2, Pabellón Hassan II, Isla de la Cartuja, 41092 Séville (Espagne) à l'attention de la Directrice Gérante, notifiant par téléphone, dans ce dernier cas, de cet envoi au numéro + 34 954 08 80 30, données de contact de la Fondation des Trois Cultures de la Méditerranée, qui est également le Secrétariat permanent des Prix Méditerranéens.

Le délai d'acceptation sera au maximum de 4 jours calendaires après réception de la notification de la décision du jury. La candidature gagnante du Prix devra se présenter personnellement, sauf cas de force majeure justifié, pour le recevoir.